

*Ressources naturelles
Canada encourage les
gestionnaires des
parcs automobiles au
Canada à réduire
leurs coûts
d'exploitation et les
répercussions sur
l'environnement par
l'adoption de
pratiques visant
l'efficacité énergétique
et l'utilisation de
carburants de
rechange. Un
programme plus
complet sera lancé au
début de 1996. Afin
de favoriser le
rendement
énergétique de son
propre parc
automobile, le
gouvernement fédéral
a lancé le programme
ÉcoRoute en 1995
pour aider les
gestionnaires des
parcs automobiles
fédéraux à réduire
leurs coûts en
augmentant le
rendement
énergétique des
véhicules et à réduire
également les
répercussions
environnementales des
25 000 véhicules que
compte le parc
automobile du
gouvernement.*

partie des recherches sont effectuées au palier fédéral. Par l'intermédiaire du Comité national de coordination des questions atmosphériques, le Canada tente d'intégrer les politiques et les aspects scientifiques des questions atmosphériques, dont l'élaboration se faisait autrefois dans un certain isolement.

Nous devons poursuivre l'amélioration de notre capacité de prévision des changements climatiques, en comprenant mieux le rôle des océans, des grands processus en jeu sur les terres, des nuages et des aérosols. Le Réseau de recherche climatologique, qui relie les chercheurs des gouvernements et des universités, est l'un des outils dont nous disposons pour évaluer le changement et la variabilité climatiques.

Avant la mise en place du PANCC, on prévoyait que les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation de l'énergie augmenteraient de 13 p. 100, d'ici l'an 2000, par rapport aux niveaux de 1990 (voir figure à la page suivante). Il nous faut maintenant réduire cet écart.

Le programme Défi-climat (mesures volontaires et registre) est un volet clé du PANCC. Il invite les entreprises et organisations du Canada à faire connaître leur intention de participer, sur une base volontaire, et à élaborer des plans d'action pour limiter les émissions nettes de gaz à effet de serre. Un registre public recueillera les engagements, plans d'action, rapports d'étape et réalisations de tous les participants.

Nous évaluerons les progrès réalisés dans le sens de nos objectifs en matière de changements climatiques et ajusterons régulièrement notre Programme à la lumière des recommandations issues de la première assemblée de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques. Le premier examen du PANCC, prévu pour la fin de 1996, donnera une idée de l'efficacité de la réponse du Canada et indiquera s'il faut prendre des mesures supplémentaires.

Les mécanismes en jeu dans l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique au-dessus de l'Antarctique sont assez bien connus pour nourrir une certaine confiance dans la validité des mesures prises aux termes du Protocole de Montréal et de ses amendements. Un des grands objectifs actuels du programme scientifique canadien concernant l'ozone stratosphérique est de déterminer avec plus d'exactitude quels mécanismes régissent cet appauvrissement aux latitudes moyennes (au-dessus du Canada, par exemple) auxquelles nous ne pouvons expliquer qu'environ la moitié de l'appauvrissement survenu.

De nouveaux programmes internationaux de gestion des POR ont vu le jour pour diverses échelles spatiales; certains, conjoints avec les États-Unis, sont bilatéraux, d'autres mondiaux. Il est donc impératif d'adopter des modes d'action cohérents et complémentaires sur les différentes tribunes. Ces questions, et d'autres encore, font l'objet de partenariats entre les gouvernements, le secteur privé, les collectivités, les universités et les institutions.